

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT D'EVRY

COMMUNE DE CHAMPCUEIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE
Travaux divers de réfection de voiries
Du 09 au 19 Mai 2022

Le maire de la commune de Champcueil, (Essonne)

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route ,

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

Considérant **les travaux de réfection de voirie** qui auront lieu entre le 09 et le 19 Mai 2022, de 8h00 à 18h00 sur différentes voies de la commune,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Vu l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 :

Les travaux d'enrobés projetés et de thermo-réparation auront lieu entre le 09 et le 19 Mai 2022. La circulation sera ponctuellement modifiée sur différentes voies de la commune.

Article 2 :

La signalisation de restriction et/ou de déviation le cas échéant sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise intervenante : Société NEOVIA Solutions, Rue de la Butte au Berger, 91220 Le Plessis-Pâté.

Article 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Madame Le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ballancourt-sur-Essonne et l'entreprise NEOVIA Solutions.

Fait à CHAMPCUEIL, le 02 Mai 2022

Le MAIRE,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter du présent affichage, le 02 Mai 2022.

